

Académie de Nancy-Metz



Site de METZ - Paixhans

**ANNEE 2000**

*Document d'accueil mis au point  
par le CEFISEM de Nancy -  
Metz*

*Au cours d'un stage proposé au  
Plan Académique de Formation  
premier degré*

*( année scolaire 1999 – 2000 )*

# **ACCUEILLIR ET SCOLARISER LES ENFANTS TSIGANES ET VOYAGEURS EN CLASSE ORDINAIRE**

## **SOMMAIRE**

**AVANT - PROPOS**.....

**ACCUEILLIR ET INSCRIRE UN ENFANT DU VOYAGE A L'ECOLE**.....

**CONSEILS POUR L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION**.....

➤ **L'ACCUEIL, L'INSCRIPTION** .....

➤ **L'EVALUATION, L'ORIENTATION** .....

➤ **L'INTEGRATION** .....

1. En classe ordinaire.....

2. D'autres modalités d'intégration .....

3. En cas d'affluence massive ou d'impossibilité absolue de procéder à une admission.....

➤ **LE SUIVI SCOLAIRE**.....

1. Contrôle de la fréquentation scolaire .....

2. Les livrets de suivi scolaire .....

**SPECIFICITES CULTURELLES ET ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES**...

1. Perception de l'école .....

2. Attentes et demandes des familles .....

3. Caractéristiques des apprentissages .....

4. Vie communautaire et émanation plurielle de l'autorité .....

5. Perception du temps .....

6. Rapport à l'espace .....

7. Rapport au langage et à la communication.....

8. Rapport à l'écrit .....

9. Existe – il une pédagogie spécifique pour les enfants du voyage ? .....

**GESTION DE LA DIVERSITE CULTURELLE**.....

**OUTILS**.....

**Les possibilités d'organisation de l'accueil des enfants du voyage dans les écoles : tableau synthétique**.....

**Réseau des personnes et organismes ressources de l'Académie de Nancy - Metz : tableau synthétique**.....

**Cartes : localisation et durée des stationnements dans les quatre départements de l'académie..**

**Bibliographie :**

**ouvrages disponibles au centre documentaire du CEFISEM de Nancy - Metz**.....

**ANNEXES :**

**extraits du dossier de l'ONISEP : "L'école pour avoir sa place "**.....

**Tsiganes et voyageurs d'hier et d'aujourd'hui** .....

**L'identité culturelle**.....

**Parole de tsiganes** .....

**La scolarisation de l'enfant tsigane** .....

**Cadre législatif et réglementaire**.....

**Les différentes structures d'accueil scolaire** .....

## AVANT - PROPOS

Les missions du **C.E.F.I.S.E.M. de Lorraine, Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire**, sont définies par la circulaire ministérielle de 1990 et se situent dans le cadre de la loi d'orientation du 10 juillet 1989, en poursuivant plusieurs objectifs généraux :

- aider à l'acquisition d'une culture générale, d'une qualification reconnue,
- assurer la promotion et le perfectionnement des pratiques et des activités scolaires visant l'intégration de tous les élèves.

L'intégration scolaire des enfants issus de l'immigration et du voyage et la formation des enseignants ont été au centre des préoccupations du C.E.F.I.S.E.M. dans les années soixante dix.

Les missions de la structure ont évolué au fil du contexte socio-économique et pédagogique : de sa vocation première, l'action s'est progressivement élargie à tous les élèves, francophones ou non pour se poursuivre à travers l'accompagnement des équipes en Z.E.P./R.E.P. Actuellement, le C.E.F.I.S.E.M. poursuit sa transformation en centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire, tout en assurant la mission confiée par le F.A.S. à travers la formation, l'animation et le suivi des activités d'accompagnement scolaire. Nous apportons assistance et conseil aux enseignants, en proposant des formations initiales et continues prévues au niveau académique et dans les différents départements, nous développons la recherche à travers l'élaboration d'outils et de méthodologies, en lien avec l'I.U.F.M. et l'université.

Promouvoir la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs reste l'un de nos axes de travail, à travers des formations continues au sein de l'académie, au service des enseignants qui accueillent des élèves issus du voyage. La question de la qualité de leur scolarisation est essentielle, et l'école publique constitue le lieu de reconnaissance de la légitimité et de la diversité culturelle.

A travers la brochure qui est présentée, saluons la qualité du travail entrepris avec des enseignants en formation et en recherche, coordonné par le C.E.F.I.S.E.M. Souhaitons que ces informations et conseils puissent aider tous ceux qui recevront au sein de leur classe des enfants tsiganes et voyageurs.

Françoise Meyer -

Inspectrice de l'Education Nationale,

coordinatrice du C.E.F.I.S.E.M. de Nancy - Metz

## **ACCUEILLIR ET INSCRIRE UN ENFANT DU VOYAGE A L'ECOLE**

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques susceptibles de recevoir et accueillir des enfants tsiganes et voyageurs au sein de leur établissement, aux RASED ainsi qu'aux Inspections de l'Education Nationale des circonscriptions concernées, aux Inspections Académiques de chaque département et aux IUFM.

Il ne s'agit pas de modèles d'actions, mais de pistes de réflexion et d'ouverture à des pratiques et outils diversifiés.

Afin de faciliter les démarches et procédures d'accueil des enfants tsiganes et voyageurs dans les écoles, nous nous sommes inspirés de plusieurs sources d'information et réflexion notamment :

- le dossier d'information édité par l'école des voyageurs de Dijon.
- le dossier d'accompagnement de l'opération : " L'école pour avoir sa place, pour une meilleure scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs ".<sup>1</sup>
- des extraits d'actes d'une Université d'été.<sup>2</sup>
- les projets pédagogiques des institutrices des antennes mobiles scolaires et des classes d'enfants du voyage de l'Académie.
- des outils et travaux de recherche du CEFISEM et d'un réseau de recherche et d'expérimentation sur l'éducation interculturelle.<sup>3</sup>

**Ces différentes sources documentaires ont contribué à alimenter les points suivants :**

1. Le cadre législatif et réglementaire
2. Des informations et conseils concernant l'accueil, l'inscription et la Scolarisation.

<sup>1</sup> Edité par l'ONISEP en décembre 1997

<sup>2</sup> Matériel pédagogique et didactique, septembre 1994, CRDP Toulouse

<sup>3</sup> Projet européen COMENIUS, 1997 - 2000

3. Des informations sur la culture tsigane.
4. Une bibliographie générale et thématique des ouvrages disponibles au CEFISEM ;

### **L'apport de praticiens / enseignants :**

Un stage proposé au Plan Académique de Formation au cours de l'année scolaire 1999 / 2000 par le CEFISEM de Nancy - Metz, a permis de mettre en réseau différentes expériences et pratiques d'accueil et de scolarisation en vigueur dans quelques écoles de l'Académie.

Nous en avons réalisé un tableau synthétique, répertoriant les diverses possibilités d'organisation d'accueil des enfants du voyage au sein d'une commune et / ou d'une école.

Chaque équipe pédagogique peut s'en inspirer pour élaborer sa propre stratégie d'accueil, la plus adaptée à ses réalités.

Notre souci a surtout porté sur la qualité de l'accueil réservé à ces enfants, quel que soit leur âge et leur mode de vie, itinérant, semi-sédentaire ou sédentaire.

### **La constitution de pôles de personnes ressources départementaux :**

Il nous a semblé important de constituer un réseau de personnes ressources, en dressant l'inventaire dans chaque département de l'Académie, de personnes susceptibles d'apporter informations et conseils aux collègues qui en auraient besoin :

enseignants en poste sur des classes spécifiques d'accueil pour enfants du voyage ou en antenne mobile scolaire, autre personnel ressource de l'éducation nationale et partenaires associatifs ou impliqués dans la lutte contre l'illettrisme.

## CONSEILS POUR L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS TSIGANES ET VOYAGEURS :

De nombreux obstacles matériels et culturels jalonnent le parcours scolaire des enfants du voyage. Les premiers contacts entre : l'école / les enseignants et la famille / l'enfant, détermineront souvent la qualité de l'intégration et par conséquent de la fréquentation scolaire. Les familles qui ont l'impression de ne pas être bien accueillies préféreront s'abstenir de scolariser leurs enfants. A contrario, elles seront prêtes à faire quelques kilomètres supplémentaires pour les emmener dans des écoles où leurs enfants ne seront pas "relégués" au fond d'une classe et où le dialogue pourra s'engager avec les membres de l'équipe éducative.

### ➤ L'ACCUEIL, L'INSCRIPTION :

Les dispositions légales et réglementaires prévoient que le maire de la commune de séjour des gens du voyage est tenu d'inscrire les enfants relevant de l'enseignement primaire.

Le directeur d'école, quant à lui, procède à l'admission des élèves dont les parents produisent un certificat d'inscription délivré par le maire dont dépend l'école<sup>4</sup>.

Lors des démarches d'admission à l'école, il est nécessaire de faire preuve d'une relative souplesse avec les familles.

Outre le règlement des problèmes et papiers administratifs, ces premiers contacts peuvent être l'occasion pour :

- faire visiter les locaux et expliquer leur fonction (classe, salle de sport, cantine, cour de récréation, toilettes ...)

- expliquer le fonctionnement de l'école (emploi du temps, activités extérieures, cantine, ramassage scolaire....)
- présenter les différentes personnes qui seront susceptibles d'être en contact avec l'enfant et expliquer leur rôle (enseignant de la classe et de soutien, directeur, membres du RASED, aides éducateurs...)

### ➤ L'EVALUATION, L'ORIENTATION

- Si l'enfant possède des documents scolaires (cahiers, évaluations, livret de suivi) provenant de la ou des dernières écoles fréquentées, il convient d'utiliser les indications qu'ils contiennent pour proposer rapidement une continuité pédagogique.
- En l'absence de traces de la scolarité antérieure, il est nécessaire de procéder à une évaluation écrite et / ou orale qui sera consignée dans un outil de suivi pédagogique (qui peut être le cahier du jour de l'élève par exemple).
- ***Un entretien oral semble, dans tous les cas, une modalité privilégiée pour favoriser les échanges et rassurer l'enfant.*** Il permet aussi à l'enseignant de prendre de l'information sur son niveau de langage, d'écriture, de compréhension...  
Attention toutefois à ne pas le transformer en interrogatoire qui pourrait être ressenti comme inquisitoire!
- L'affectation se fera dans **la mesure du possible** dans la classe correspondant à la tranche d'âge de l'enfant<sup>5</sup>, ce qui suppose un travail en pédagogie

<sup>4</sup> Cf. en annexe la loi du 28 mars 1882 et le décret du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école

<sup>5</sup> Circulaire du 9 novembre 1970 Cf. en annexe

différenciée à l'intérieur de la classe et au sein de l'école

- Dans le cas où l'évaluation révélerait un trop fort décalage avec le niveau scolaire requis, il serait nécessaire de réfléchir au meilleur compromis possible entre l'âge de l'enfant et son intégration dans une classe.
- En tout état de cause, c'est à l'équipe enseignante de choisir les modalités d'organisation pédagogique qui lui semblent **les plus adaptées**.
- Les possibilités sont multiples et variées : scolarisation dans la classe correspondant au niveau scolaire pour certaines disciplines, intégration partielle en classe de niveau inférieur du même cycle pour les matières plus « sensibles » (lecture par exemple), passage en classe de soutien et / ou prise en charge par le RASED...

Cette mobilité à l'intérieur de l'école nécessite une coordination entre les enseignants concernés, une politique de cycle et une certaine souplesse dans l'organisation.

Les modalités d'organisation pédagogique de l'accueil des enfants du voyage s'inscrivent au sein du projet global de gestion de l'hétérogénéité scolaire. A ce titre, il serait souhaitable qu'elles fassent l'objet **d'un volet spécifique inscrit au projet d'école**, ce qui faciliterait en outre l'intégration des nouveaux enseignants et des remplaçants dans le dispositif choisi par l'équipe éducative.

## ➤ L'INTEGRATION :

### 1. En classe ordinaire :

Afin de faciliter l'intégration des enfants du voyage dans leur classe d'âge, il convient de :

- présenter les élèves de la classe et les enfants du voyage.

- éventuellement, constituer un groupe d'élèves "accueillants" en fonction de certains critères élaborés par la classe.
- sécuriser les enfants du voyage en prenant en compte leur besoin d'appartenance à une communauté : éventuellement, **éviter de séparer dans un premier temps** les membres d'une même fratrie, en tous cas donner des points de repère en leur permettant des moments de regroupement (à la récréation ou en décloisonnement par exemple).
- entreprendre, lors de leur arrivée, une activité nouvelle avec toute la classe pour qu'ils ne se sentent pas exclus.
- doter l'enfant du cahier du jour, outil conventionnel de la classe qui constitue un moyen valorisant et privilégié d'intégration au groupe.
- donner des responsabilités (organisation matérielle), favoriser les échanges entre les élèves (tutorat, reformulation de consignes...)

#### **Attention :**

**Les enfants ne répondent pas toujours au prénom de l'état civil. Ils ont souvent un prénom d'usage dans la famille qui représente leur identité de voyageur et qu'ils ne souhaitent pas forcément dévoiler à l'école.**

### 2. D'autres modalités d'intégration :

Rappelons que la scolarisation des enfants du voyage ne relève pas de l'enseignement spécialisé.

S'il est vrai que leur scolarité souvent chaotique peut provoquer des retards (notamment en lecture), **ceux-ci ne sont pas à interpréter en terme de déficience.**

***Sans passage en CCPE, il est donc illégal de scolariser ces enfants en CLIS ou SEGPA de collège.***

Par contre, il est tout à fait envisageable de solliciter l'aide des membres du

réseau pour évaluer le niveau scolaire de l'enfant et effectuer des interventions d'aide et de soutien, au même titre que pour d'autres enfants de la classe en difficulté.

### **3. En cas d'affluence massive ou d'impossibilité absolue de procéder à une admission à l'école :**

En cas de manque de places disponibles dans l'école d'affectation, des dispositions légales<sup>6</sup> permettent au directeur de faire des démarches auprès de ses supérieurs hiérarchiques afin de rendre possible l'accueil de ces enfants. L'Inspection Académique peut alors décider de débloquer un moyen ponctuel, souvent un remplaçant affecté provisoirement à l'école.

La gestion de ce moyen est laissée à l'entière liberté de l'équipe éducative. Plutôt que de regrouper systématiquement et de manière permanente tous les enfants du voyage dans la même classe, ce peut être l'occasion de dédoubler les classes et de travailler en groupes.

## **➤ LE SUIVI SCOLAIRE :**

### **1. Contrôle de la fréquentation scolaire**

Les dispositions de l'arrêté du 8 août 1966, relatif au contrôle de la fréquentation, de l'assiduité et de l'obligation scolaires des familles sans domicile fixe, sont toujours en vigueur. Il convient, comme pour tous les autres enfants, d'être vigilant, d'avertir les familles en cas de problème et de signaler toutes absences non justifiées à qui de droit.

### **2. Les livrets de suivi scolaire :**

Des livrets de suivi scolaire ont été mis au point et expérimentés dans de nombreuses académies.

Leur vocation essentielle est de représenter une mémoire de la trajectoire scolaire de l'élève. C'est aussi un outil de communication avec la famille, sur des bases claires et explicites, contribuant à créer un climat de confiance réciproque.

Le livret de suivi scolaire constitue une modalité possible du suivi pédagogique, à utiliser quand il existe, mais ce n'est pas un outil pleinement satisfaisant.

En effet, il ne circule pas bien : volontairement ou involontairement, les enfants l'oublient dans la caravane ou le perdent....

***La plupart du temps, il est perçu de manière négative par les familles et assimilé à un outil de contrôle de la fréquentation ou de "fichage" de leurs déplacements.***

Dans le cas très répandu où les enfants du voyage ne sont pas en possession de ce livret lors de leur passage dans une classe, un bilan journalier rapide des activités et apprentissages peut être effectué et inscrit dans le cahier du jour. Le livret d'évaluation de cycle et les évaluations habituellement utilisées dans la classe et l'école peuvent également servir de lien et de suivi pédagogiques.

***Dans tous les cas, il est souhaitable de développer les pratiques d'auto évaluation accompagnées par l'enseignant pour permettre à l'enfant de repérer ce qu'il a fait, ce qu'il sait faire, ce qui est facile ou difficile pour lui, de manière à pouvoir commenter et améliorer son travail.***

---

<sup>6</sup> Cf. en annexe la circulaire du 9 novembre 1970, relative à la scolarisation des enfants sans domicile fixe

## SPECIFICITES CULTURELLES ET ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Il existe une forte influence des modèles culturels sur les formes d'apprentissage.

C'est ainsi que les difficultés scolaires rencontrées par les enfants du voyage relèvent avant tout d'un rapport spécifique :

- à l'école
- aux apprentissages scolaires
- à l'autorité
- au temps
- à l'espace
- à la langue orale et écrite.

Il s'agit, pour l'école, de respecter l'éducation familiale, tout en offrant un lieu d'ouverture vers la société dans laquelle les enfants du voyage seront immergés. A partir des spécificités culturelles tsiganes, nous avons essayé de dégager :

- quelques orientations et pistes de travail didactiques et pédagogiques
- quelques illustrations et exemples.

### 1. Perception de l'école :

L'école est perçue comme une institution étrangère et sédentaire, menaçante parce que principal agent d'intégration pour une population qui tend à préserver son identité.

La « crainte » ou la méfiance reflètent la crainte d'une perte de l'autorité parentale, pouvant déstabiliser la cohésion du groupe.

- ***Respecter les populations tsiganes et leur identité de voyageur : éviter les jugements de valeurs sur le mode de vie itinérant, qui est un droit.***

- ***Sortir de l'idée de transformer les enfants en petits « Gadjé<sup>7</sup> ».***
- ***Les initier à la vie scolaire et aux apprentissages.***

### 2. Attentes et demandes des familles :

La plupart des familles de voyageurs conservent un souvenir négatif de leur vécu scolaire ainsi qu'un sentiment d'infériorité dans les domaines scolaires.

Leur demande de scolarisation est fonctionnelle, utile et rapide, pour permettre à leurs enfants de s'adapter au monde moderne, tout en continuant à fonctionner dans un système de « débrouille », garant d'indépendance et objet de fierté.

- ***Tenter de valoriser les familles et de gagner leur confiance.***
- ***Faire appel à des personnes qui peuvent établir plus facilement des liens, notamment en se rendant sur les terrains ( personnes et organismes ressources<sup>8</sup> ).***
- ***Employer un vocabulaire et un registre de discours compréhensibles, pour installer la communication.***
- ***Susciter chez les enfants le désir d'apprendre à lire et à écrire, vœu explicite des familles.***

<sup>7</sup> Gadjo, Gadjé : synonyme de sédentaire, terme utilisé par les voyageurs. Il se traduit par Gadjo chez les Manouches et chez les Roms, par Payo chez les Gitans.

<sup>8</sup> Cf. tableau synthétique des personnes et organismes ressources de l'Académie de Nancy – Metz

### 3. Caractéristiques des apprentissages :

Les apprentissages familiaux sont pratiques, basés sur l'imitation des aînés et s'effectuent en situation réelle et concrète. Si les filles apprennent leur futur rôle de mère, dès l'enfance, en s'occupant des plus jeunes et en effectuant les tâches ménagères, les garçons accompagnent leurs aînés dans toutes leurs activités ( négoce, mécanique, rempaillage...) auxquelles ils prennent peu à peu une part active. Les familles tziganes sont donc souvent déroutées par les apprentissages scolaires décontextualisés et plus théoriques.

*Partir des savoirs et savoir-faire des enfants, pour aboutir à un savoir théorique réinvestissable.*

*La construction d'apprentissages à partir du vécu de l'enfant :*

*Le mode de vie itinérant permet aux enfants de développer certaines facultés de mémorisation, portant sur le repérage global de mots :*

*marques et types de véhicules, noms des principales villes de France... .*

*Ces compétences peuvent facilement être transférées dans les apprentissages scolaires : discrimination visuelle, constitution d'un corpus de mots clés, géographie et repérages dans l'espace...*

### 4. Vie communautaire et émanation plurielle de l'autorité :

L'éducation des enfants tziganes est à base d'autonomie, de confiance et de flexibilité. Elle est assurée par l'ensemble du groupe familial, respectueuse du rythme et de la liberté de l'enfant.

Il est indispensable de créer des passerelles entre les valeurs éducatives familiales et scolaires, qui entrent souvent en opposition.

- *Intégrer progressivement les enfants du voyage au sein des règles de vie communes de la classe, élaborées collectivement et qu'il conviendra de faire expliquer par les autres enfants de la classe.*
- *Mettre en place des tutorats.*
- *Donner des responsabilités à l'intérieur de la classe et de l'école.*

### 5. Perception du temps :

Le temps n'est pas vécu de manière linéaire, mais de façon cyclique : références à la succession des saisons, aux travaux et déplacements qui y sont associés : par exemple, les vendanges ou la cueillette des fruits. L'important est ce qui se passe ici et maintenant, au fil du voyage. Les enfants sont marqués par un ancrage dans le présent et des difficultés d'anticipation. *Les arrivées et départs sont imprévisibles et la durée du stationnement jamais connue à l'avance.*

- *Mettre en place des situations d'apprentissage sur le court terme ( exemple : des projets thématiques sur un temps limité )*
- *Outils l'enfant de manière à ce qu'il poursuive ces apprentissages après son départ ( aide méthodologique )*
- *Effectuer un travail sur la chronologie, la durée, le repérage du temps, la connaissance du calendrier, en fonction du vécu ou / et lors d'activités quotidiennes : météo, planning de responsabilités, emploi du temps, production de contes.....*

## 6. Rapport à l'espace.

La référence centrale chez les voyageurs n'est pas l'espace géographique, mais plutôt un espace « symbolique » qui est celui de la parenté.

- *Réaliser des représentations de l'espace familial, puis éloigné.*
- *Apprendre à s'y situer : plans, cartes, itinéraires empruntés, en relation avec le vécu ...*

## 7. Rapport au langage et à la communication :

La plupart des enfants du voyage sont bilingues : ils parlent une autre langue dans la famille : langue manouche, rom, argot voyageur, selon leur appartenance communautaire....

La société tzigane est une société de tradition orale, même si elle est actuellement de plus en plus immergée dans l'écrit.

La communication, fonction principale de la langue s'exerce dans une relation orale directe où émetteur et récepteur sont en présence.

- *Prendre en compte le bilinguisme de ces enfants : respecter et valoriser la langue familiale, vérifier la compréhension du langage oral scolaire.*
- *Privilégier les situations authentiques de communication pour apprendre à communiquer en français : échanges verbaux non formels, plus spécifiques ( entretiens ) ou accompagnant les activités d'apprentissage.*
- *Pour s'approprier le système phonologique de la langue française développer exercices et jeux de perception auditive : repérage des mots, des phonèmes, segmentation de la chaîne orale.*

## 8. Rapport à l'écrit :

L'absence d'écriture est un trait spécifique du peuple tzigane, mais

celui-ci n'en est pas moins en interaction constante avec un environnement social dominé par l'écrit: écrits fonctionnels, panneaux routiers...

Le livre reste étranger et absent des caravanes. Pour les familles, lire et écrire sont des actes contraignants mais de plus en plus nécessaires pour gagner en capacité d'adaptation et d'autonomie. Un apprentissage de la lecture ne peut se faire que si l'école crée un rapport positif à l'écrit.

- *Organiser une fréquentation régulière de l'écrit, sous diverses formes, afin de le faire apparaître comme un instrument de communication, de connaissances et comme une source de plaisir.*
- *Raconter des contes et histoires.*
- *Travailler la langue des apprentissages, notamment les consignes.*
- *Privilégier une entrée multiforme dans l'apprentissage de la lecture : à partir du sens et du code ( syllabique, grapho – phonétique ).*

*Une approche multiforme de la lecture :*

*Les activités ludiques ainsi que celles qui sollicitent l'imaginaire sont privilégiées par ces enfants :*

- *manipulation d'albums, lecture d'histoires par l'enseignant ou par d'autres enfants*
- *jeux qui font intervenir la lecture comme outil indispensable d'échange et de compréhension :*  
*Exemples : jeu de la banque, coffret : "Lire pour jouer", Monopoly junior....*

*Cette approche par le sens ne doit pas exclure une étude systématique du code : à partir d'un corpus de mots familiers (prénoms, marques, enseignes, villes...), il s'agit de dégager des correspondances sons / signes, qui constitueront des outils et des repères au cours des déplacements.*

### **9. Existe-t-il une pédagogie spécifique pour les enfants du voyage ?<sup>9</sup>**

L'analyse de différents outils pédagogiques, élaborés par des enseignants ayant en charge des enfants du voyage, tend à montrer qu'en dehors des références au monde tzigane et d'un décalage dans le temps, il n'y aurait pas de différences significatives entre Tsiganes et non Tsiganes pour l'apprentissage de la lecture. Il n'existe pas de méthode pédagogique spécifique. Il s'agit surtout de permettre à l'enfant d'entrer en contact avec la culture scolaire, sans renier sa culture familiale en travaillant :

- *la langue orale comme point d'appui aux échanges et à l'entrée dans l'écrit.*
- *les représentations que les enfants se font de l'écrit et de son apprentissage.*
- *des supports et des langages diversifiés.*
- *de nombreuses activités d'imprégnation culturelle et langagière.*
- *des éléments constitutifs de la culture tzigane (patrimoine musical, contes, voyage...) sans en systématiser l'usage, au sein d'une pédagogie interculturelle.*

Les outils pédagogiques de lecture, proposés dans la bibliographie<sup>10</sup> et disponibles au centre de ressources documentaires du CEFISEM proposent une approche des apprentissages basée sur le monde familial et les centres d'intérêt des enfants tsiganes et voyageurs: le monde du voyage et de l'itinérance et le conte.

Les supports utilisés sont de plusieurs ordres: fichiers d'exercices et jeux de lecture, exercices de mémorisation, livrets de lecture et de lecture suivie .

Ces outils peuvent être utilisés en classe comme:

- supports d'évaluation initiale ou ponctuelle
- supports de travail en autonomie
- outils de travail spécifique sur un difficulté particulière
- outils de remédiation pour un travail individuel ou de groupe

Ils ne sont pas conçus comme supports systématiques et exclusifs pour l'apprentissage de la lecture.

Ce sont des outils d'intervention et d'aide ponctuelles, qui ne doivent pas se substituer à l'intégration des enfants du voyage dans les activités habituelles de la classe.

---

<sup>9</sup> Actes de l'Université d'été 1994 CRDP Toulouse

---

<sup>10</sup> Cf. bibliographie dans la partie "Outils"

## GESTION DE LA DIVERSITE CULTURELLE

L'arrivée dans une école d'enfants du voyage ne fait qu'accentuer la réalité pluri culturelle de nos classes.

L'enjeu actuel de l'éducation nationale, c'est d'être en mesure d'offrir une scolarisation, une socialisation et des apprentissages à tous les enfants, quelle que soit leur origine, dans le respect de leurs différences.

Dans ce sens, on peut parler de pédagogie interculturelle, comme mode de gestion de la diversité, où l'ouverture à l'autre devient un élément essentiel de toute pratique pédagogique.

Attention cependant de ne pas tomber dans un écueil : la valorisation excessive de « l'autre culture ».

En l'absence d'une pratique interculturelle réfléchie, mettre l'accent sur les spécificités culturelles de ces enfants peut être perçu comme une intrusion dans leur vie privée, ou pire comme une stigmatisation de leur différence.

En outre, conscients d'appartenir à une culture minoritaire souvent dévalorisée au sein de l'espace social ( nombreux préjugés et stéréotypes ), les enfants et leur famille peuvent en intérioriser une image négative (sentiment de honte).

**C'est pourquoi, la plupart du temps, ils préfèrent "l'invisibilité"** et ne sont pas demandeurs d'un travail scolaire et éducatif à partir de leurs seuls supports culturels (contes, origines...).

Une pratique interculturelle doit reconnaître et valoriser les différences tout en recherchant systématiquement ce qui unit, car :

*« A trop mettre en valeur la différence, on risquerait de laisser dans l'ombre que de multiples points communs nous unissent et nous réunissent. »<sup>11</sup>*

L'éducation interculturelle, dans son projet de « savoir vivre ensemble » ( accepter et respecter autrui ) contribue très fortement à l'éducation à la citoyenneté, dans son projet « d'apprendre à vivre ensemble » dans une société démocratique.

***Le conte en situation interculturelle : Présent dans toutes les cultures ( lien qui unit), il actualise sous des traits culturels spécifiques ( diversité culturelle ) des préoccupations communes à tout être humain : le rapport symbolique à la mort, le besoin de sécurité....***

***Ce qui se joue dans le conte du Petit Poucet, par exemple, c'est la peur de l'abandon et le besoin d'être rassuré. Le proposer comme objet culturel permet à chaque enfant de se rendre compte qu'il partage son inquiétude avec tous les autres .Comme objet interculturel, il peut être abordé et comparé à d'autres contes ( tsiganes <sup>12</sup>, orientaux....) qui évoquent le même thème sous d'autres formes. Les contes tsiganes, riches et variés, peuvent donc être proposés comme supports culturels, mais jamais de manière isolée.***

***La diversité culturelle au service de la construction du temps :***

***L'arrivée d'enfants du voyage peut être une opportunité pour aborder la généalogie( familiale, communautaire....) et les origines ethniques et géographiques de tous les enfants de la classe.***

<sup>11</sup> Forfat et Linfant, 1989, "Education aux droits de l'homme"

<sup>12</sup> Cf. recueils de contes tsiganes disponibles au CEFISEM dans la bibliographie

# OUTILS

Les possibilités d'organisation de l'accueil des enfants du voyage dans les écoles :  
tableau synthétique.

Réseau des personnes et organismes ressources de l'Académie de Nancy – Metz : tableau  
synthétique.

Cartes : localisation et durée des stationnements dans les quatre départements de l'Académie.  
( Schéma départemental d'accueil des enfants du voyage de Meuse, Meurthe et Moselle,  
Moselle et Vosges ).

Bibliographie : ouvrages disponibles au centre documentaire du CEFISEM de Nancy – Metz.

## POSSIBILITES D'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DU VOYAGE DANS LES ECOLES

LIEU	TYPE DE POPULATION ACCUEILLIE	INSCRIPTIONS qui peut inscrire ? où? Comment?	MODALITES D'ACCUEIL Qui peut accueillir, évaluer, faire le lien avec les familles ?	ACCUEIL Intégré dans un projet d'école ou de cycle ?	Existence D'un PARTE NA RIAT LOCAL et / ou MEDIA TION	MODALITES DE PRISE EN CHARGE PEDAGOGI QUE
Nom de la commune ou Nom de l'école de proximité du terrain ou de l'école désignée sur la commune pour l'accueil des	Sédentaire Et / ou Semi-sédentaire Et / ou Itinérante	La mairie inscrit les enfants dans les écoles de la commune dont ils dépendent  Puis Le directeur de l'école d'affectation enregistre l'inscription, sur présentation par les familles d'une attestation de présence sur la commune  Ou Un accord est	ACCUEIL par Le directeur  et / ou Un instituteur de classe spécifique ( antenne mobile scolaire ou classe d'accueil )  et / ou les membres du réseau  Possibilité d'un partenariat avec un médiateur et / ou quelqu'un d'une association	<b>POUR</b> - Etablir un état des lieux de la fréquentation annuelle de l'école par les enfants du voyage - Différencier les situations ( sédentaires, itinérants, enfants habituellement scolarisés ou non ) - Faire un état des lieux du partenariat de terrain - Réfléchir aux modalités d'inscription, d'accueil et d'évaluation les plus adaptées à l'école et son environnement - Choisir des critères de répartition dans les classes: âge, niveau scolaire, compromis entre les 2,	<b>AVEC:</b> les associations qui travaillent avec les tsiganes  et / ou un médiateur de la commune ou d'une association  et / ou l'instituteur de la classe d'accueil spécifique	<b>CLASSE ORDINAIRE :</b> - En pédagogie différenciée - Prise en charge individualisée par les membres du RASED - Co intervention au sein de la classe d'un instituteur affecté sur un poste pour enfants du voyage et de l'instituteur de la classe - Décloisonnement au sein de l'école : organisation de groupes de soutien et / ou de besoin sur un cycle - Interventions ponctuelles de

<p>enfants du voyage</p> <p>Ou</p> <p>Réseau d'écoles concernées par l'accueil</p>		<p>passé entre la mairie et l'éducation nationale sur la répartition des enfants du voyage dans les différentes écoles de la commune</p> <p>ou</p> <p>Un réseau d'écoles accueillantes est constitué en accord avec la commune et l'éducation nationale</p> <p>Puis</p> <p>Un des directeurs du réseau d'écoles procède à une répartition définitive dans les écoles, soumise à l'approbation de l'I.E.N.</p>	<p><b>EVALUATIONS</b> Effectuées par : Le directeur</p> <p>Ou</p> <p>L'instituteur de la classe d'accueil spécifique</p> <p>Ou</p> <p>L'instituteur de la classe d'adaptation</p> <p>Ou</p> <p>Un membre du RASED</p> <p>Ou</p> <p>L'équipe de cycle</p>	<p>lecteur - non-lecteur ...</p> <p><b>OUTILS D'EVALUATION</b></p> <p>- Tous les supports habituels d'évaluation établis et utilisés dans l'école et la classe.</p> <p>-Mallette MEDIAL "L'apprenti lecteur en difficulté: évaluer, comprendre, aider" - A.Ouzoulias chez RETZ, contenant des items balayant toutes les compétences de lecteur</p> <p>-Tests de connaissances scolaires utilisés par les RASED : items qui déterminent le niveau scolaire sans tenir compte de la variable âge scolaire pour permettre de faire le choix, en équipe du niveau de scolarisation le plus adapté</p> <p>- D'autres outils d'entrée dans l'écrit, utilisés en classe : ouvrages de littérature de jeunesse, albums et documentaires.....(exemple: "Tibili, le petit garçon qui ne voulait pas aller à l'école")</p>	<p>ou de l'antenne mobile scolaire du secteur</p> <p>et / ou les instituteurs de l'école, les membres du RASED</p> <p>et / ou les services sociaux de la commune</p> <p>et / ou les associations d'aide aux devoirs</p> <p>et / ou les aides éducateurs</p>	<p>l'instituteur de la classe spécifique d'accueil sur projet global ou aide individualisée</p> <p>- Interventions ponctuelles des aides éducateurs</p> <p><b>CLASSE SPECIFIQUE :</b></p> <p>-prioritairement pour non-lecteurs parvenus à l'âge du cycle 2, avec possibilité d'accueil ponctuel d'enfants tsiganes lecteurs, intégrés dans des classes ordinaires.</p> <p>- Décloisonnement avec les autres classes de l'école</p> <p>- Intégration progressive ou à mi-temps en classe ordinaire</p> <p>- Antenne mobile scolaire se rendant sur les aires de stationnement: dispositif visant une intégration dans les écoles de proximité.</p>
--	--	---	--	---	---	--

**ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS TSIGANES ET VOYAGEURS  
RESEAU DE PERSONNES ET ORGANISMES RESSOURCES DE L'ACADEMIE DE NANCY - METZ**

MEURTHE-ET-MOSELLE	MEUSE	MOSELLE	VOSGES	ACADEMIE
<p>Antenne mobile scolaire de Nancy - Neuves Maisons Annie HUVET Ecole de rattachement : Jules Ferry 54 510 TOMBLAINE Tel: 03 83 29. 46. 51 Tel ( Amitiés Tsiganes ): 03. 83. 98.00.69 Tel. Portable 06. 82. 74. 14. 94</p> <p>Antenne mobile scolaire de Toul - Pont à Mousson Sabine HUMBERT CLAUDE Ecole de rattachement : Ecole Moselly 4, rue de la Légion étrangère 54 200 TOUL Tel : 03. 83. 43. 00. 60 Tel. Portable : 06. 82. 74. 30. 45</p>	<p>Classe spécifique d'accueil des enfants du voyage Martine GONZATTO Ecole primaire 21 rue du Général De Gaulle 55 430 Belleville sur Meuse Tel : 03. 29. 84. 25. 87 Portable: 06. 13. 13. 17. 91</p>	<p>Ecoles accueillant une forte proportion d'enfants du voyage ( sédentaires)</p> <p>- Ecole du Bruch 57600 FORBACH Tel élémentaire : 03. 87. 85. 37. 60 Tel maternelle: 03. 87. 85. 45. 88</p> <p>- Ecole Bellevue 57 FORBACH Tel élémentaire: 03. 87. 85. 05. 63 Tel maternelle : 03. 87. 88. 02. 28</p> <p>- Ecole Crusem 57 Saint Avold Tel élémentaire: 03. 87. 92. 23. 06 Tel maternelle : 03. 87. 92. 06. 88</p>	<p>Classes spécifiques d'accueil pour enfants du voyage :</p> <p>Ecole primaire J. Ferry 88 150 THAON LES VOSGES Tel: 03. 29. 31. 59. 31</p> <p>Ecole Marzelay 83 route des écoles 88 100 SAINT DIE Tel: 03. 29. 56. 29. 59</p> <p>Ecole J. Rostand 13 place Carrière 88 300 NEUFCHATEAU Tel: 03. 29. 94. 04. 32</p>	<p>CEFISEM de Nancy-Metz Catherine COLNOT 16, Bd Paixhans 57045 METZ CEDEX Tél : 03.87.75.93.98 Fax : 03.87.75.93.90 e-mail : <a href="mailto:c.colnot@ac-nancy-metz.fr">c.colnot@ac-nancy-metz.fr</a></p> <p>Le CEFISEM fait partie des organismes et associations du réseau relais national d'appui aux enfants du voyage inscrits au CNED ( enseignement à distance pour les élèves du second degré )</p> <p>DRONISEP Mme BAINVILLE 45, Cours Léopold C.O n. 13 54 035 NANCY Cedex Tel: 03. 83. 35. 71. 09</p>

				Ces deux organismes sont dépositaires et relais - prêt de la cassette vidéo : " L'école pour avoir sa place "
Amitiés Tsiganes 54 Mme MEYER Centre Cial Tamaris Haut du Lièvre 54100 NANCY Tél : 03.83.98.00.69	Les gitans et leurs amis meusiens B.P. 98 55002 BAR LE DUC Tel: 03.29.77.14.21	Amitiés Tsiganes 57 Mme GABRYS 20, Rue du Centre 57350 STIRING WENDEL Tél : 03.87.84.01.36  M. LEMMER ZA Paix 57240 Nilvange Tél : 03.82.84.64.59	UDGVV 88 Union Départementale des Gens du Voyage des Vosges M. MALBRUN 37, Avenue Fontenelle 88000 EPINAL Tél: 03.29.31.33.43	
CRIL 54 Mme COLLIN 17B, Rue L Bonnevoy 54 000 NANCY Tél: 03.83.97.01.34	CRI 55 Mme CHOPINE 74, Rue de St Mihiel 55000 BAR LE DUC Tél : 03.29.79.81.57	CRCI 57 2, Rue du Pont de la Grève 57000 METZ Tél : 03.87.36.40.74	CRDI Mme CUNIN Allée des Chênes La Voivre 88000 EPINAL Tél : 03.29.31.03.23	

<p style="text-align: center;"><b>BIBLIOGRAPHIE sélective : Tsiganes et voyageurs</b> Ouvrages disponibles au centre documentaire du CEFISEM de Nancy-Metz</p>
--

**Ouvrages généraux :**

- Tsiganes : identité, évolution - Actes du colloque du 30<sup>ème</sup> anniversaire des Etudes
- Tsiganes, présentés par Patrick Williams, Syros Alternatives.
- Tsiganes, J.P. LIEGEOIS, Maspero 1983
- D'où viens-tu Gitane, où vas-tu ? , Marie Cannizzo - Pages nouvelles.
- Les tsiganes et les gens du voyage dans la cité, L. Janodet et C. Ferreira, L'Harmattan 1993
- La symbolique gitane, Guy Pierre Geneuil, Deruy 1993
- Contes d'un tsigane hongrois, recueillis par V. Gorog, 1991, Editions du CNRS
- Dictionnaire tsigane- français, Dialecte Kalderash, G.Calvet, L'Asiathèque
- La scolarisation des enfants de tsiganes et voyageurs, Université Descartes 1989
- Minorité et scolarité : le parcours tsigane, Interface, J.P. Liegeois, 1997
- Les populations tsiganes en France, dir. JP. Liegeois, Centre de recherches tsiganes
- Les Tsiganes, une destinée européenne, H. Asseo, Découverte Gallimard
- Tsiganes et gens du voyage : du terrain à l'école, CRDP, Clermont Ferrant, 1998-

**Revue :**

- Monde gitan : les tsiganes N° 81 - 82 spécial 1992
- Etudes tsiganes :
  - Une ethnologie des tsiganes 1994, Tsiganes d'Europe 1993, Musiques 1994
- Hommes et migration : tsiganes et voyageurs, N° 1188 -89, 1995
- Rapport du conseil de l'Europe (Différentes thématiques : formation des enseignants, enseignement à distance...)
- RAMLA, Rachid, Maria et les autres, n° 26 : Scolarisation des adolescents du voyage

**Outils de sensibilisation interculturelle :**

- Albums pour enfants ( maternelle) : deux spots - en langue romani
- Contes Manouches, traduction Joseph Valet
- Le temps d'un voyage avec les tsiganes, Diapositives + fiches élèves
- Etudes tsiganes : L'école sur le vif - 1996
- Dossier CRDP à l'usage des enseignants, Strasbourg
- 1000 ans de contes tsiganes, B. Solet, Milan

**Outils pédagogiques de lecture:**

- Sirpuskik amare chibuqiri, premier abécédaire de langue Rom, livret élève et maître
- Je voyage avec mes mots, fichiers de pré lecture + exercices de mémorisation, CEFISEM de Nancy - Metz
- Je voyage, je vais à l'école, livret de lecture + fichiers exercices et jeux, Coordination départementale migrants 35
- En route pour l'école, livret + cassette audio, l'enfance batelière, EFFECOT
- Poule rousse, livret + cassette audio, l'enfance batelière, EFFECOT
- Croc-en-jambes, lecture suivie, utilisable par tous les enfants en difficultés, 2 livrets de lecture + livre du maître, Le Relais
- Le goût du voyage, atelier de lecture, Le Relais

# ANNEXES

*Extraits du dossier d'accompagnement de la cassette vidéo réalisée par l'ONISEP en décembre 1997 : reproduits en accord avec l'ONISEP*

*" L'école pour avoir sa place ".*

*Pour une meilleure scolarisation des enfants des familles tsiganes et voyageurs*

1. Généralités : Tsiganes et voyageurs d'hier et d'aujourd'hui
2. L'identité culturelle
3. Parole de Tsiganes
4. La scolarisation de l'enfant tsigane : cadre général, étapes de la scolarisation
5. Le cadre législatif et réglementaire
6. Les différentes structures d'accueil scolaire

## *" L'école pour avoir sa place "*

Le film et le document d'accompagnement sont proposés gratuitement en prêt auprès :

- de l'ONISEP Lorraine 45, Cours Léopold c.o. n. 13 54 035 NANCY Cedex

Tel : 03. 83. 35. 71. 09

- du CEFISEM de Nancy - Metz 16 Boulevard Paixhans 57 045 METZ Cedex

Tel: 03. 87. 75. 93. 98

- des Inspections Académiques de chaque département
- des Centres de lutte contre l'illettrisme de chaque département
- des associations partenaires de chaque département

# Tsiganes et voyageurs d'hier et d'aujourd'hui

## Généralités

Il est très difficile de parler des Tsiganes et Voyageurs en termes généraux parce qu'ils constituent une population particulièrement diversifiée.

Les termes sont multiples pour désigner les gens du voyage: Bohémiens, Nomades, Gitans, Voyageurs, Camps-volants, Forains, Caravaques, Romanichels...

Ces communautés sont pourtant mal connues et les noms qui les désignent font davantage référence à des clichés.

## Les termes utilisés

Ils sont variés et dénotent une origine supposée, une vision de l'histoire tzigane partielle: c'est le cas en France de Bohémien, terme attribué à l'époque où des groupes sont arrivés, porteurs de lettres du roi de Bohême. Il en est de même de tous les termes dérivés d'Égyptien: Gitan, Gypsy, Gitano. Ils peuvent aussi amalgamer sous le même terme des groupes culturels différents, depuis la confusion «originelle» entre les Atsinganos installés en Grèce et des nomades venus de l'Inde, qui transporteront leur nom jusqu'au bout du monde: Zigeuner, Tsigane, Zingaro, Zigenare, etc... Amalgame aussi avec des groupes mal considérés, vagabonds et errants, tous confondus dans les dénominations dépréciatives de Vaganten, Fahrende, Vagabunden, Baraquis, et bien d'autres qui font référence aussi, à tort ou à raison, à un mode de vie ou un métier: Forain, Woonwagendewoner, Camp-volant, Tinker, Nomade, etc... D'autres dénominations sont inspirées de la terminologie tzigane: Manouche, Romano, Chal, Romanichel. S'y ajoute une multitude de termes régionaux et dialectaux.

A toutes ces appellations s'ajoutent celles qui sont employées par les administrations. Ce sont souvent des euphémismes ou des métaphores: les Tinkers d'Irlande deviennent Itinérants et en France, on utilise le terme Tsiganes et Voyageurs pour désigner les personnes d'origine nomade, ainsi que les gens du voyage.

Le terme Voyageur, utilisé pour désigner des groupes qui ne sont généralement pas considérés comme étant d'origine indienne, est employé par eux-mêmes dans plusieurs pays. Quant au terme Tsigane, s'il est le plus répandu dans le monde, il n'est pas le plus utilisé dans le langage commun. Là où il existe, il est, en général, moins que d'autres, entaché de connotations péjoratives (sauf en allemand, en raison de la stigmatisation qui s'attache au terme Zigeuner depuis la période nazie).

La distinction Tsigane/Voyageur n'est pas toujours nette. La question de savoir qui est Tsigane, ou qui est Voyageur, n'a pas de réponse pertinente dans certains contextes. Des groupes intermédiaires ont pu se former de longue date et se forment encore.

Plutôt qu'en terme de rupture et d'exclusive, c'est en terme de continuité et de complémentarité que l'on doit raisonner.

Quant au terme Rom ou Roma, s'il est de plus en plus employé par les organisations tsiganes sur le plan politique, il ne recouvre pas, même politiquement, la totalité des groupes. Il présente cependant l'avantage de se démarquer des stéréotypes attachés aux dénominations attribuées de l'extérieur aux groupes «tsiganes».

## Les origines et groupes

La diversité du monde du voyage se prête mal à une classification satisfaisante. Il n'existe pas de terme adéquat pour définir de façon rigoureuse les différentes populations.

En fait, deux vocables sont utilisés :

- L'un se référant au mode de vie itinérant : gens du voyage,
- L'autre ayant un caractère ethnique: Tsigane.

## Les Tsiganes

Ils viennent du Nord de l'Inde et du Pakistan. Leur migration vers l'ouest s'est faite en plusieurs vagues, sans doute à partir du IX<sup>ème</sup> siècle. Les divers parcours empruntés depuis l'Inde et les haltes plus ou moins longues qu'ils ont faites ont donné une grande palette de groupes ethniques.

La linguistique a permis d'établir que la langue tzigane était à l'origine une langue de l'Inde proche du sanskrit, dont elle est dérivée. Elle a également permis, par l'étude du lexique et des structures grammaticales des dialectes tsiganes de différents pays, de connaître les itinéraires suivis.

Les Tsiganes constituent une population particulièrement diversifiée.

## Les Roms

Présents dans tous les pays européens, les Roms (Homme en romani) ont longtemps séjourné en Europe centrale.

Après 1856, date de l'abolition du servage des Tsiganes en Roumanie, Moldavie et Valachie, ils arrivent massivement en France. Nombreux en région parisienne et Lyonnaise, ils ont conservé leurs pratiques culturelles et linguistiques

On les distingue surtout selon leurs activités professionnelles:

- les *Kalderash* (chaudronniers),
- les *Lovara* (marchands de chevaux).
- les *Tchourara* (rétameurs)...

Depuis la chute du mur de Berlin, de nouvelles vagues de voyageurs issus principalement de Hongrie, Roumanie, et des républiques tchèque et slovaque s'installent, notamment en région parisienne et dans les agglomérations rouennaise et lyonnaise.

### **Les Gitans**

Le nom est dérivé d'Egyptano, Egyptien ou Kalé (les Noirs).

On distingue:

- les *Catalans*, dans le sud de la France et en Espagne du nord, - les *Andalous*, en Espagne du sud et dans quelques départements français. La plupart ont abandonné le nomadisme (généralement sous contrainte) et occupent, dans les villes, des quartiers entiers (comme à Montpellier ou Marseille).

### **Les Manouches**

En France, ils sont surtout installés dans le nord, l'ouest, le centre et le sud-ouest. La plupart sont marchands (marchés et porte-à-porte), forains, ferrailleurs, vanniers, rempailleurs de chaise ou exercent les métiers du cirque.

### **Les Yéniches**

Apparus dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, d'origine germanique, les Yéniches ont adopté le mode de vie des Tsiganes. Ils sont en général récupérateurs, rempailleurs, brocanteurs ou marchands forains.

## **Les Populations**

Elles s'élèvent à plus de huit millions en Europe. La France occupe, avec une population estimée à plus de 300 000 personnes, le deuxième rang, après l'Espagne, dans les pays de l'union européenne. Les recensements concernant les Tsiganes et Voyageurs ne donnent qu'un ordre de grandeur car la majorité des Tsiganes peut ne pas se déclarer «Tsiganes», pour diverses raisons. C'est ainsi que, dans certains Etats, tout terme indiquant une appartenance ethnique a disparu des textes administratifs pour être remplacé par un euphémisme.

La forte croissance démographique modifie les données d'une année à l'autre. Il est très difficile d'indiquer la proportion des nomades et celle des sédentarisés. Des groupes maintiennent un mode de vie itinérant; d'autres, qui ne voyagent plus, conservent des gestes, des habitudes, une mentalité nomades.

La mobilité demeure un élément important d'adaptation à des conditions d'existence changeantes (dans les domaines du logement et des activités économiques) : le sédentarisé peut reprendre la route, le nomade s'arrêter, et tous changer d'endroit. Les événements de la vie familiale et collective, la nécessité temporaire d'une main d'oeuvre abondante peuvent conduire à des regroupements. L'arrivée en différentes vagues, les migrations et sédentarisation des Tsiganes et Voyageurs ont créé une grande variété de groupes différenciés les uns des autres. (in Rapport France ; Interface n° 18-Mai 1995)

## **Leurs obligations liées à l'itinérance**

Toute personne âgée de plus de 16 ans, circulant en France, sans domicile ni résidence fixes depuis plus de 6 mois, est tenue de présenter, à toute réquisition de l'autorité, un titre de circulation en cours de validité. Il s'agit de titres de police, n'ayant pas valeur de pièce d'identité. Ils n'excluent pas l'obtention du passeport ou de la carte nationale d'identité, qui porteront la mention du statut de sans domicile fixe. La loi n° 69-3 du 3 janvier 1969, relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile fixe, a instauré différents titres de circulation selon les cas.

### **Personnes exerçant une activité pour leur propre compte ou les accompagnant:**

- livret spécial de circulation A, délivré aux commerçants et artisans ambulants, leurs ascendants ou descendants les accompagnant, leur époux(se) légitime; un extrait récent du Registre du Commerce ou du Registre des Métiers est à fournir tous les 2 ans aux services préfectoraux.
- livret spécial de circulation B, délivré aux accompagnants du commerçant ou artisan titulaire du livret spécial A, avec ou sans lien de parenté ainsi qu'à leurs salariés ou préposés.

### **Personnes ayant des ressources régulières :**

- Livret de circulation, délivré aux personnes disposant de ressources régulières leur assurant des conditions normales d'existence, soit à la charge des commerçants ou artisans titulaires du livret A, soit salariés; un visa doit être apposé tous les ans par les services de police ou de gendarmerie.

### **Personnes ne remplissant pas les conditions nécessaires à l'obtention des livrets:**

- carnet de circulation, délivré à toute personne de plus de 16 ans qui loge de façon permanente dans un véhicule, une remorque ou tout autre abri mobile, et qui ne remplit pas les conditions d'activité, de ressources d'accompagnement ci-dessus; un visa doit être apposé tous les 3 mois par les services de police ou de gendarmerie.

Les titres de circulation entraînent le rattachement administratif à une commune, ce qui produit tout ou partie des effets attachés au domicile (obligations fiscales, service national, liste électorale).

Le rattachement est prononcé par le préfet ou sous préfet, sur proposition du demandeur, après avis motivé du maire.

Les titres de circulation ne sont délivrés aux étrangers que sous certaines conditions: d'origine (pays de la CEE ou bénéficiant d'une clause d'assimilation ou nationale), de régularité d'entrée et en prouvant de façon certaine leur identité.

Le carnet de circulation «sera en règle générale refusé aux étrangers» (circulaire du 11, octobre 1985).

## L'identité culturelle

«Pour les Tsiganes, il n'est que de pays d'accueil et pas de pays de retour possible, ni de pays auquel avoir recours, même de façon symbolique. Il n'est pas de «Tsiganie» comme il est de Turquie ou d'Algérie, donc pas de consulat ni d'accords bilatéraux. Le territoire du Tsigane est en lui et les frontières en sont psychologiques.»  
JP. Liégeois<sup>1</sup>.

### Des généralités

Le profil de la culture et l'identité ethnique émergent à travers la combinaison de nombreux éléments; de la langue aux métiers indépendants, de la solidarité sous toutes ses formes au nomadisme plus ou moins potentiel, de l'organisation sociale à la fierté d'être différent, de la conscience d'une origine commune au partage des règles de vie, de la sensation d'appartenance à un ensemble à l'opposition à ceux qui y sont étrangers, de l'histoire partagée à la philosophie de l'existence, de l'éducation donnée aux enfants à la force de la famille...

Les éléments adoptés au cours des migrations sont interprétés pour s'intégrer dans la configuration d'ensemble; il y a adaptation des emprunts, et non adaptation aux emprunts, dans une culture dont la flexibilité fait la résistance. Tsiganes et Voyageurs ont développé une tradition de changement et d'innovation qui permet une relative stabilité à travers la précarité. L'analyse de ces sociétés est une analyse de la permanence à travers l'éphémère.

La culture tsigane, comme toutes les cultures, est en évolution constante et plus encore que d'autres puisque le changement y est tradition et l'adaptation nécessité régulière.

Pour le Tsigane, qui se définit souvent en s'opposant au sédentaire (culture, mode de vie ...), être voyageur est essentiellement un état d'esprit qui n'implique pas nécessairement une réalité de voyage.

La famille tsigane est, dans l'organisation sociale, unité de base, unité économique et unité éducative.

Veuves, handicapés, grands-parents, malades hospitalisés... ne sont jamais laissés seuls La solidarité est une des valeurs essentielles.

### Les activités économiques

Pour le Tsigane, le travail est une nécessité et non un but. L'économie détermine pour une part importante les déplacements ou la sédentarité. La principale caractéristique est la polyvalence (vente de biens ou de services). Les métiers exercés par les Tsiganes peuvent être multiples selon les saisons, les opportunités qui se présentent ou les possibilités de stationnement.

Une autre caractéristique est le sentiment d'indépendance. Des métiers traditionnels persistent: la récupération, le travail et la vente de métaux, ou, sur les marchés, la «chine», la vente ambulante (fruits, légumes, tapis, brocante, vêtements), les travaux saisonniers, la vannerie, les métiers du spectacle, du cirque, de la fête foraine la musique et la lutherie la voyance et la «bonne aventure». les métiers du bâtiment.

## Les rites, tabous et religions

*C'est autour de la naissance et de la mort que les interdits, rituels et tabous sont les plus nombreux.*

Le baptême, célébré lors de gigantesques fêtes, est un des moments les plus importants de la vie tsigane.

De même, lors des décès, la famille renforce sa cohésion et le fait de brûler, d'abandonner ou de vendre (à un gadjo) ce qui a appartenu au défunt préserve l'intégrité du groupe: on reste fidèle mais on ne «conserve» pas la mémoire de la même façon que les sédentaires.

La religion, quelle qu'elle soit, très présente dans les communautés tsiganes, vise d'abord à assurer une certaine sécurité et un équilibre psychologique.

D'autre part, pour les pentecôtistes, catholiques ou évangélistes tsiganes, tout regroupement dans les conventions, missions et pèlerinages est un prétexte au voyage et aux retrouvailles, avec moins de contraintes administratives que d'ordinaire.

### L'art tsigane

On superpose trop souvent tsigane et artiste, tsigane et musicien. Néanmoins, si tous ne pratiquent pas, on peut reconnaître qu'ils ont tous une sensibilité artistique particulière.

La musique tsigane emprunte aux musiques traditionnelles des pays d'accueil. Elle exprime souvent la souffrance, la révolte et la dignité du peuple tsigane. Présentes lors de grandes rencontres familiales ou religieuses, on peut reconnaître trois expressions de musique et chant tsiganes: la musique des Tsiganes d'Europe centrale, le flamenco (interprété souvent par les Gitans catalans ou andalous, dans un mélange de folklore espagnol, arabe et oriental) et le jazz manouche dont l'un des interprètes les plus connus fut Django Reinhardt

### L'éducation tsigane : l'enfant-roi

Les méthodes d'éducation sont non directives. Avec l'enfant, on utilise la persuasion et non l'injonction L'autonomie le sens des responsabilités et des valeurs communautaires sont très développés.

L'enfant n'est jamais à l'écart des préoccupations et des discussions du groupe familial. Il y apprend à acquérir très jeune les comportements du groupe

<sup>1</sup> Jean-Pierre Liégeois est enseignant à l'université René Descartes (Paris V) et responsable du Centre de Recherches Tsiganes

## Parole de tsiganes

### La famille

Elle compte plus que tout. Elle comprend l'ensemble des proches, même s'ils sont dispersés dans le monde entier. C'est notre réconfort dans un environnement souvent hostile. Notre société est fondée sur un code moral intérieur, hérité de la vie nomade.

La «Kriiss» existe dans certains groupes, surtout chez les Roms. C'est un tribunal informel, constitué par les anciens, réputés pour leur sagesse et leur connaissance des coutumes. Il règle les conflits de toutes sortes entre Tsiganes (conflits nés de questions d'argent, de bagarres, d'adultères\_).

Dans la famille élargie, c'est le plus ancien qui commande. Dans la famille restreinte de type patriarcal, c'est le père qui détient l'autorité. La mère semble n'avoir qu'un rôle mineur. Pourtant, une bonne partie des ressources provient souvent de ce qu'elle gagne. Elle a ainsi une ouverture sur le monde extérieur. Son influence sur les enfants persistera lorsqu'ils seront adultes.

### Le mariage

Nous nous marions sans nous soucier des lois ou des formalités des sédentaires. Le mariage est toujours l'occasion d'une grande fête. Les coutumes varient d'un groupe à l'autre. Chez les Manouches et les Sinte italiens, c'est la coutume du rapt. Quant la fugue se termine, les deux jeunes gens reviennent pour se faire accepter des parents. L'usage exige au moins une punition symbolique: un soufflet à la fille par son père ou son frère.

Chez les Roms, le mariage est décidé entre les deux pères. Le père du futur marié doit donner aux parents de la future une somme importante. Le mariage est une grande fête chez les Roms, la mariée est parée comme une idole. Nous nous marions en général entre Tsiganes, mais il y a de plus en plus d'unions entre Tsiganes et gadje.

### La naissance

De sévères tabous ayant trait à l'impureté se rapportent à la naissance. Comme il serait malséant de dire qu'une femme est enceinte, on dit «elle est comme ça».

L'accouchement ne doit pas avoir lieu dans la caravane où vit le reste de la famille, car la nouvelle mère est «marimée», c'est-à-dire impure, intouchable. De nos jours, l'accouchement ayant lieu à l'hôpital, la mère revient donc avec le nouveau-né sans aucun problème. Le baptême de l'enfant permet dans certains clans de donner à l'enfant son romanolap (son nom tsigane), véritable et unique passeport intérieur.

L'enfant aura un parrain et une marraine (Kirvo et Kirvi), qui contractent avec la famille des liens rigoureux et exigeants.

### Le deuil

L'usage très ancien qui consiste à détruire en brûlant tous les objets ayant appartenu au défunt existe toujours. Le deuil est strict pendant les premiers mois, la musique et la radio sont interdites. On ne doit pas prononcer le nom du défunt ni en conserver l'image.

### L'enfance

Nous laissons à nos enfants, surtout aux garçons, une grande liberté et nous montrons admiratifs et très attentifs envers nos jeunes enfants. Si un de nos enfants est malade, c'est l'affolement et des soins de tous les instants. Par contre, nous exerçons avec fermeté notre autorité envers les adolescents.

### Nos enfants et l'école

Nous, adultes, sommes dans une grande proportion analphabètes et dépendons de gadje de bonne volonté pour remplir nos papiers, nous lire des noms de rue... Nous comprenons la nécessité de l'école commune qui évite la ségrégation de nos enfants, avec toutefois la crainte qu'elle ne les «détsiganise».

Conscients de nos problèmes (travail incertain, carence de formation, ressources aléatoires), nous envisageons autre chose pour nos enfants. Nous ne pouvons les scolariser normalement si nous ne pouvons stationner aisément. C'est pourquoi, à ce jour, pour certains itinérants, seule l'école mobile, telle qu'elle existe pour nous, comme un summum de réussite, peut aider nos enfants.

### Tsiganes et Gadje

Aux yeux de beaucoup de sédentaires, nous ne sommes que de perpétuels flâneurs qui ne vivent que de mendicité, de vol ou d'activités suspectes. Nous sommes ainsi toujours accusés de délits dont certains sont exagérés et d'autres inventés.

Nous sommes fiers de notre culture spécifique et il est vrai que le terme de gadjo pour désigner le sédentaire a quelque chose de péjoratif, il signifie «paysan» ou plus précisément «péquenot».

Cependant, nous ne pouvons continuer à nous ignorer. Il est temps d'arrêter d'alimenter les légendes et préjugés de toutes sortes. Ceci limitera les attitudes de mépris et l'hostilité de la part d'un grand nombre de sédentaires. Nous sommes Tsiganes, fort différents les uns des autres selon que nous appartenons à tel ou tel clan.

Nous avons un caractère commun, le nomadisme. Aussi, lorsque nous sommes dispersés par petits groupes au milieu des populations sédentaires avec lesquelles nous sommes en contact, nous adoptons beaucoup de leurs usages.

### Ressources et métiers

Nos ressources proviennent d'activités très variées mais non constantes et non régulières. Nos métiers sont compatibles avec la vie nomade:

Le travail du métal a toujours été l'une des principales occupations des Tsiganes.

- Depuis des siècles, nous sommes marchands fripiers, colporteurs et chineurs. Nous fréquentons les foires et marchés et faisons du porte à porte avec patience et obstination...
- Nous nous employons avec succès à la récolte des fraises, des petits pois ou aux vendanges.
- Les arts du spectacle: certains ont joui d'un grand prestige dans le domaine de la musique et des autres arts du spectacle, tels le guitariste Django Reinhardt, inventeur du jazz manouche, ou le guitariste Ricardo Baliardo dit Manitz de Plata. Plusieurs familles tsiganes dirigent des cirques (les frères Bouglione, les frères Zingari). Certains de nos compatriotes font preuve d'une grande compréhension du monde animal et excellent dans le dressage.

Des Sinte piémontais ou des Manouches sont propriétaires de carrousels, de chevaux de bois, de manèges d'autos et d'avions, de stands de tir, de balançoires.

### Aspirations

De nos jours, la majorité d'entre nous vit dans une situation économique précaire et bénéficie du RMI. Notre possibilité d'intégration dans la vie sociale locale nous est-elle vraiment accessible, nous qui ne pouvons trop souvent stationner que 48 heures ? Les difficultés de stationnement sur les terrains aménagés (trop peu nombreux et trop chers), nous mettent en marge de la société.

Nous sommes toujours classés parmi les «sans domicile», comme c'est indiqué sur tous nos documents. Or nous jouissons d'un habitat que nous avons choisi qui est notre caravane.

Ce n'est que lorsque le stationnement sera plus facile, les terrains d'accueil plus nombreux que nous pourrons avoir accès au système économique, social et politique local. C'est le point de départ de notre connaissance et reconnaissance auprès des sédentaires. Bien sûr, le risque de conflits entre voyageurs et populations du voisinage subsistera. De même, plus les terrains seront nombreux, plus il faudra veiller à ce qu'ils ne deviennent pas des sortes de ghettos.

(Extraits de «Parole de Tsiganes» Réseau des Terrains d'Accueil des gens du voyage SAN de Sénart - 100, rue de Paris - BP 6 - 77567 Lieusaint Cedex)

### Le chant des gitans

Dans la communauté gitane de Perpignan, on apprend la musique dès l'enfance. C'est pour faire connaître leur patrimoine musical et pour aider les jeunes talents à se perfectionner voire à se professionnaliser, que l'ethnomusicologue Guy Bertrand a fondé l'action Musique Interculturelle et Catalane (AMIC), placée au cœur d'un véritable dispositif d'aide à la création.

### A la rencontre des musiciens amateurs locaux

En Languedoc-Roussillon, toute une communauté gitane s'est sédentarisée depuis la Révolution française. Installés dans le quartier Saint-Jacques (Saint Jaume en catalan), Gitans et Manouches, socialement et professionnellement mal intégrés, souffrent d'une mauvaise réputation et se méfient des gadje.

Sans avoir appris le solfège, parfois à peine alphabétisés, les Gitans jouent de la guitare dès l'enfance et tout au long de leur vie. C'est donc par le biais de la musique que Guy Bertrand va se rapprocher de ces communautés. Les gitans ont un pouvoir inventif et créatif étonnant. Il y avait un son, une émotion qui vous frappaient aussi crûment que le regard des vieilles mammas gitanes qui au fond de la cuisine ne perdaient rien de nos échanges.

### Une mémoire musicale méconnue

Formation d'un premier groupe, Tékaméli, puis deux autres le rejoindront. Des tournées sont programmées, faisant peu à peu apparaître, dans la communauté gitane, la musique comme un moyen crédible de gagner sa vie. L'association AMIC est lancée en 1993 pour aider les jeunes Gitans à trouver du travail.

Une recherche sur la mémoire musicale des Gitans est entreprise, ainsi que des actions d'animation et de formation musicale pour les jeunes dans le cadre du programme PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi). Retrouver son identité en apprenant était la devise de cette période qui fut très riche d'enseignements et provoqua un déclic chez plusieurs jeunes qui aujourd'hui s'inscrivent activement dans la vie professionnelle.

### Dynamiser la jeunesse de Perpignan par des activités musicales

L'exemple de Tékaméli joue un rôle fédérateur dans la communauté, notamment auprès des jeunes qui désirent s'investir dans la musique à la suite de leurs grands frères. Trois Gitans issus des ateliers se sont inscrits au Conservatoire dans le but de présenter le diplôme d'état de musiques traditionnelles.

Initiés par la famille puis en atelier, les plus jeunes se montrent très motivés. Le lancement du dispositif «Projets culturels de quartiers» initié par le ministère de la Culture au printemps 1996 sera l'occasion de créer des lieux de répétition.

Avec la Casa Musicale, la dynamique lancée depuis le quartier Saint-Jacques rencontre des échos dans d'autres quartiers, ce qui conduit les jeunes de toute la ville de Perpignan à goûter cette pratique en se retrouvant dans un mouvement musical résolument tourné vers la création.

(extrait du Dossier «100 aventures culturelles pour les jeunes», Ministère de la Culture, 1997)

# La scolarisation de l'enfant tsigane

## Le cadre général

Quels que soient les pays d'accueil en Europe, avec leurs propres systèmes (législatifs, éducatifs, sociaux ...), les problèmes de scolarisation des enfants du voyage restent partout les mêmes : les taux de scolarisation et de réussite scolaire sont faibles.

### Les effectifs scolarisés

Il est difficile de donner des chiffres et une grande prudence s'impose. Les seuls chiffres nationaux dont nous disposons sont ceux qui apparaissent dans le rapport Delamon de 1991.

Environ 45 % de la population a moins de 16 ans et se répartit ainsi :

- 13 000 de 0 à 2 ans,
- 20000 de 3 à 6 ans,
- 28000 de 7 à 11 ans,
- 26 000 de 12 à 16 ans.

Les enfants de moins de 16 ans, chez les gens du voyage, seraient approximativement en France entre 80 000 et 120 000.

Avant 1980, 30 à 40 % d'entre eux fréquentaient l'école avec une certaine régularité et la moitié des enfants n'étaient jamais scolarisés. Aujourd'hui, parmi les enfants de parents itinérants, 50 % seraient scolarisés et parmi les enfants de parents sédentaires, 85% le seraient.

- Un très faible pourcentage atteint et dépasse le seuil de l'enseignement secondaire (hors CNED).
- Les taux d'analphabétisme et d'illettrisme, chez les adultes, restent fort importants.

### Les différentes attentes des familles

L'école, telle qu'elle est conçue dans notre système, est un cursus constitué d'une suite d'étapes. Ainsi l'école maternelle prépare à l'école élémentaire, qui elle-même prépare au collège, etc...

Pour les Tsiganes et Voyageurs, le parcours se limite généralement à la fréquentation de l'école primaire, ce qui modifie radicalement les objectifs et contenus et nécessite une pédagogie adaptée de la part des enseignants.

Pour les parents, l'école doit:

- répondre à une demande d'instruction de base: lire (lecture utilitaire), compter, écrire,
- donner un outil d'appréhension du monde des sédentaires,
- être un lieu où l'on laisse ses enfants en toute confiance et où l'enseignant est connu et reconnu.

Les familles ont, à l'égard de l'école, une demande avant tout utilitaire. Les enseignants ont du mal à accepter cette demande restrictive car celle-ci leur semble ne pas prendre en compte toutes leurs compétences. Ce qui est valorisant pour les uns apparaît dévalorisant pour les autres, installant un malaise.

Toutefois, chacun sait bien que les attentes varient suivant les ethnies, les familles et l'âge des enfants. Ces dernières années, une évolution apparaît : la scolarisation devient une préoccupation importante dans une population en majorité analphabète et la demande d'instruction se précise, notamment au niveau du collège.

### Les difficultés d'adaptation à l'école

Par rapport à la famille, l'école, en tant qu'élément extérieur qui touche à l'éducation des enfants, est a priori perturbatrice car elle vient bousculer l'éducation interne et les parents en ont généralement un «mauvais souvenir», quand ils l'ont fréquentée.

C'est pourquoi généralement les parents hésitent à lui confier leurs enfants. Cependant, certains regrettent qu'à l'âge adulte leurs enfants ne sachent pas lire: d'autres s'arrêtent volontairement pendant un an, le temps que leurs enfants apprennent à lire.

Les principaux problèmes d'adaptation à l'école sont d'ordre culturel :

- Le langage: emploi au sein de la famille de la langue culturelle traditionnelle, ou «d'argot voyageur» d'où des problèmes de vocabulaire; de plus, le système phonologique de d'argot voyageur» n'est pas identique à celui du français (par exemple «choual» pour cheval, les sons «on» et an étant souvent confondus). D'autre part, le champ lexical ne recouvre pas exactement celui du français «normé», le vocabulaire, limité dans ses emplois, reste avant tout utilitaire.
- L'appréhension différente de l'espace et du temps.
- La méfiance par rapport au monde «gadjo».
- Le fait que l'enfant est souvent libre de ses horaires et de ses déplacements peut poser des problèmes de discipline à l'intérieur de l'école.
- Pas ou peu de livres et d'écrits dans la caravane (culture orale).
- Le manque d'autonomie face aux différentes tâches à réaliser oblige l'enfant à solliciter en permanence l'assistance de l'adulte ou de l'enseignant.

## Les étapes de la scolarisation

A partir de 1989, des actions significatives se sont développées, actions qui restent en corrélation avec les possibilités de stationnement offertes aux familles.

### La scolarisation des 2 - 6 ans

La fréquentation de l'école maternelle est en hausse. Des actions de sensibilisation à la scolarisation s'organisent grâce au travail sur les terrains de stationnement, au dialogue qui s'établit entre les instituteurs et les familles et aux actions concertées des travailleurs sociaux, des services de la sauvegarde de l'enfance, de la protection maternelle infantile.

Cette hausse est favorisée par la mise en place de structures d'accueil :

- passerelles crèche-école,
- passerelles destinées aux 3-5 ans,
- écoles maternelles sur les terrains d'accueil (dans plusieurs académies),
- ateliers pédagogiques.

### La scolarisation des 6 - 12 ans

Grâce aux différents moyens mis en place, on assiste à un accroissement et à une plus grande régularité de la fréquentation scolaire des 6-12 ans. C'est ainsi que des structures spécifiques d'accueil sont ouvertes dans des écoles situées à proximité des terrains de stationnement.

Certaines sont de type fermé: classes spécifiques d'accueil, classes spécialisées, classes spéciales dans des groupes scolaires. Nous assistons aussi à l'implantation d'écoles spécifiques et d'écoles d'adaptation destinées exclusivement aux gens du voyage. Mais certaines classes peuvent être de structure ouverte, avec intégration des enfants dans des classes ordinaires de l'école pour des disciplines comme les langues, l'éducation physique et sportive, les enseignements artistiques. Une tendance assez nette se développe actuellement : après une remise à niveau, les enfants sont répartis dans les classes du cursus normal de l'école.

- La création de postes de soutien permet d'alléger les effectifs réguliers et de garantir une capacité d'accueil là où les flux de Voyageurs se manifestent avec une régularité saisonnière. Dans un nombre important d'académies, des instituteurs sont mis à disposition pendant les périodes d'affluence des gens du voyage. La nomination d'enseignants supplémentaires, d'instituteurs spécialisés, d'instituteurs itinérants et de personnel mobile permet, dans une certaine mesure, d'assurer l'accueil des enfants et de les conduire ainsi vers une scolarisation satisfaisante.
- Le maître itinérant avec servitude spécifique «enfants du voyage» (titulaire remplaçant sur une zone d'intervention limitée). Lorsque le stationnement est dispersé, l'enseignant tourne sur plusieurs écoles régulièrement fréquentées par les enfants itinérants, à la demande des directeurs, et assure un rôle d'accueil et de soutien.

### La scolarisation des 12 - 16 ans

En grande majorité, les adolescents tsiganes sont encore, trop souvent, déscolarisés et leur intégration au collège nécessite, plus encore qu'à l'école élémentaire, un accompagnement spécifique et une adaptation des structures

Certains de ces jeunes se trouvent encore en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme liée à l'itinérance, à l'empreinte d'une culture essentiellement orale et à l'absence de scolarisation à l'école primaire, ou à une scolarisation épisodique. En outre, à leurs yeux comme pour leurs familles, la scolarité prolongée n'apparaît pas toujours comme un facteur de promotion sociale.

- La scolarisation des adolescents tsiganes est encore balbutiante. Les différentes études et observations montrent que moins de 10 % des 12-16 ans sont scolarisés régulièrement.

Toutefois, une lente évolution de la perception de l'école comme enjeu social d'avenir se dessine dans les familles et nous assistons à un accroissement sensible de la scolarisation ainsi qu'à une plus grande régularité de fréquentation.

Les possibilités offertes par la nouvelle organisation du collège peuvent permettre à ces adolescents d'y trouver leur place et d'y construire un projet de scolarisation compatible avec leur mode de vie et leur niveau scolaire.

- A présent, certains jeunes intègrent le cursus de l'enseignement général ou participent à des formations en Lycées professionnels ou technologiques.

Pour les jeunes rencontrant des difficultés scolaires particulières, des mesures ont été prises pour tenter de les conduire vers le collège. Dans de nombreuses académies, de réels efforts sont poursuivis avec la mise en place des structures spécifiques que sont les classes de rattrapage et de mise à niveau.

- On assiste actuellement au développement de classes intermédiaires école primaire/collège et à l'intégration des jeunes Tsiganes dans les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adaptées) qui permettent une certaine ouverture par des activités communes avec les autres élèves et conduisent de pair soutien scolaire, formation générale et professionnelle

(Extrait du rapport national français déposé en 1993. auprès de l'Union européenne par le ministère de l'Education nationale)

Direction des Ecoles et Direction des Lycées et Collèges

## Le cadre législatif et réglementaire

La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 précise que *-le droit à l'éducation est garanti à chacun\_ l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique-*.

### Dispositions de droit commun

- L'obligation d'instruction est posée par la loi du 28 mars 1882 modifiée qui a rendu l'instruction primaire obligatoire pour les enfants des deux sexes, français ou étrangers, âgés de 6 à 14 ans révolus. Cette obligation est prolongée jusqu'à 16 ans révolus par l'ordonnance du 6 janvier 1959. L'article 5 de cette ordonnance stipule que «Les manquements à cette obligation constituent des contraventions. Ils peuvent entraîner la suspension ou la suppression du versement aux parents des prestations familiales ... ».
- Le décret n°66- 104 du 18 février 1966 modifié prévoit le contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaire, et des sanctions pénales sont prévues en cas de manquement à l'obligation scolaire. En application des dispositions de l'article D 552-2 du code de la sécurité sociale, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale, doit transmettre aux organismes ou services débiteurs des prestations familiales les noms des enfants ne remplissant pas les conditions d'assiduité, au sens de l'article 10 de la loi du 28 mars 1882 modifiée, et des enfants radiés des établissements d'enseignement compris dans la circonscription desdits organismes ou services.
- Pour le premier degré, l'inscription des enfants à l'école relève de la seule compétence du maire depuis la loi du 28 mars 1882 qui précise que «l'inscription des élèves, dans les écoles publiques ou privées, se fait sur présentation d'un certificat d'inscription... délivré par le maire, qui indique l'école que l'enfant fréquentera

Le directeur d'école procède à l'admission des élèves, en application de l'article 2 du décret n°84122 du 24 février 1989 modifié relatif aux directeurs d'école.

Hormis le manque de places disponibles, le directeur d'école ne peut s'opposer à l'admission des élèves dont les parents produisent un certificat d'inscription délivré par le maire dont dépend l'école, lequel applique en la matière les instructions du directeur des services départementaux de l'Education nationale.

- Dans le second degré, au terme de l'article 16 du décret n°90-484 du 14 juin 1990, l'affectation de l'élève relève de la compétence de l'inspecteur d'académie pour les formations implantées dans le département.

Ensuite, conformément à l'article 9 du décret 96-465 du 29 mai 1996 relatif à l'organisation de la formation au collège, l'élève est inscrit dans un collège par le chef d'établissement à la demande des parents ou du responsable légal.

## Textes particuliers en faveur de la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs

La résolution européenne n°89/c 153/02 du 22 mai 1989 approuvée par le Conseil des ministres de l'Education a demandé aux différents Etats membres de l'Union européenne de favoriser la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs.

Les dispositions prévues par cette résolution ont été intégrées dans le cadre du programme européen SOCRATES concernant l'éducation (action 2 du chapitre COMENIUS).

Au niveau national, la loi n°90-449 du 31 mai 1990, dite loi Besson, précise les obligations des communes en matière de accueil des gens du voyage et stipule notamment que les conditions de scolarisation doivent être prévues dans le cadre d'un schéma départemental.

La circulaire n°70-428 du 9 novembre 1970 précise les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer la scolarisation des enfants de familles sans domicile fixe:

« ... tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif de la classe correspondant à leur niveau, les enfants de familles itinérantes doivent être accueillis».

«Les cas où le directeur de l'école à laquelle l'enfant est présenté pourrait se trouver dans l'impossibilité absolue de le recevoir devront faire l'objet d'un rapport détaillé qu'il adressera, dans un délai maximum de trois jours, par la voie hiérarchique, à l'inspecteur d'académie du département. Celui-ci en informera le recteur et prendra toutes dispositions utiles pour rendre cet accueil possible».

L'obligation scolaire s'étend également aux adolescents qui ont dépassé l'âge de l'école élémentaire ( .. ) quelle que soit la situation de la famille (itinérante individuelle, itinérante groupée, sédentarisation temporaire ou durable). Les établissements scolaires et leurs services annexes (transport, demi-pension, internat ... ) doivent être également accessibles à tous et les dérogations à l'obligation scolaire, quelle que soit l'origine des adolescents, doivent rester exceptionnelles».

Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Direction des Écoles - Direction des Lycées et Collèges - 1997

## Les différentes structures d'accueil scolaire

**Pour répondre à la diversité des situations différents types de structures peuvent être mis en place. D'autres structures sont à imaginer, sans perdre de vue que l'objectif final est l'intégration des enfants du voyage dans les structures ordinaires.**

Tous les établissements sont susceptibles de scolariser des enfants du voyage, quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif, et toute impossibilité d'inscription doit faire l'objet d'un rapport à l'inspecteur d'académie L'accueil des Tsiganes étrangers ne maîtrisant pas notre langue, peut être assuré en classe d'initiation, à l'école élémentaire, et en classes d'accueil pour non francophones dans le second degré.

### Des formes de scolarisation

#### *Groupe scolaire avec aménagement pédagogique spécifique*

La classe spécifique «enfants du voyage», structure fermée, au sein d'un groupe scolaire traditionnel. La permanence de la structure permet la création d'habitudes.

La structure d'accueil et de soutien animée par un «maître référent» (à plein temps ou à temps partiel) pour effectuer l'accueil, le dialogue avec les familles, le soutien individualisé ou par petits groupes, l'évaluation, l'orientation dans les classes ordinaires, le suivi et les relations avec les familles et la mise en place d'un soutien pédagogique adapté, en relation avec les enseignants des classes de la tranche d'âge.

Cette organisation, autorisant une mobilité entre structure de soutien et classe d'affectation, permet de répondre de façon individualisée aux besoins des enfants et facilite une intégration progressive.

#### *Ecole spécifique sur aire de stationnement*

Ces structures (une vingtaine en France) peuvent accueillir les élèves de 3 à 14 ans (jusqu'à 16 ans lorsqu'elles dépendent de l'adaptation et de l'intégration scolaire).

Elles permettent de scolariser des enfants qui n'iraient jamais à l'école ailleurs ou qui en ont une mauvaise expérience, quel que soit leur âge.

Cette formule correspond à une politique d'aménagement des grandes aires de stationnement.

Afin d'éviter les inconvénients de l'école «refuge», il est nécessaire de mettre en place un projet pédagogique entre ces établissements et les écoles ordinaires avoisinantes. Ce projet d'ouverture permet, par l'organisation d'échanges réguliers et d'activités communes, la découverte des structures ordinaires puis l'intégration progressive des élèves en fonction de leurs aptitudes et de leurs progrès.

#### *Antenne scolaire mobile:*

Camion-école, caravane-école itinérante.

A l'heure actuelle, il en existe une trentaine répartis dans différents départements. Les véhicules sont fournis soit par des associations soit par les conseils généraux. Les enseignants sont généralement recrutés par l'Education nationale ou parfois par les associations.

Ces structures ont pour but de permettre une transition vers l'école en accueillant des jeunes de 3 à 16 ans.

Leurs missions principales sont de:

- scolariser les enfants de groupes familiaux en itinérance
- scolariser partiellement les enfants des groupes familiaux les plus défavorisés notamment les adolescents déscolarisés, pour les accompagner vers le collège,
- être, lors de grands rassemblements, un point d'information et d'orientation des enfants vers les structures ordinaires,
- prendre contact avec les enfants non sédentarisés afin d'assurer la liaison entre les familles et les écoles pour permettre une intégration progressive dans les écoles de quartier,
- faciliter le dialogue parents-enseignants et favoriser le suivi pédagogique,
- organiser des journées d'information et des stages avec les enseignants.

#### ***La médiation sociale et culturelle: une initiative à Sénart (77)***

Favoriser l'insertion sociale des gens du voyage, faciliter leur communication avec leur environnement immédiat et leur permettre d'accéder à des services de proximité, tels sont les objectifs qui animent la FOCEL (Fédération des Oeuvres Complémentaires de l'école Laïque).

Durant trois années, une personne chargée de l'encadrement pédagogique et de la coordination de deux modules (lutte contre l'illettrisme et culture et communication) a constaté que tous les gens du voyage ont le désir:

- de favoriser la connaissance et les échanges avec les sédentaires,
- d'améliorer leur capacité à communiquer pour acquérir une certaine assurance par l'accès au savoir,
- de mieux s'intégrer dans la vie sociale locale tout en gardant leur spécificité de voyageurs.

Deux plaquettes, outils de communication et de médiation sociale et culturelle, ont été réalisées:

- la première, à l'usage des voyageurs eux-mêmes, diffusée dans tous les terrains du réseau d'accueil et les centres sociaux de Sénart, comporte des informations utiles, en termes d'infrastructures, d plans, d'adresses, d'équipements sociaux, de commerces...
- la seconde, diffusée aux habitants de Sénart, aux élus, aux travailleurs sociaux, est destinée à améliorer l'image des Voyageurs. Elle est articulée autour de la valorisation de leur histoire, de leur aspirations et de leurs modes de vie.

Ces plaquettes ont également été diffusées par le Voyageurs auprès de leurs familles, de leurs amis. Il sont tous très fiers de leur réalisation.

L'élaboration de ces parutions a nécessité une étroite collaboration entre les différents partenaires : RTAGV (réseau terrains d'accueil des gens du voyage), S de Sénart (syndicat d'agglomération nouvelle), conseil général, GPLI, DRASS e CAF. (extrait du bulletin du CPLI - n° 33 - 1996)

*La coordination de la rédaction de cette plaquette a été assurée par*

*- Catherine Colnot, formatrice au CEFISEM de Nancy - Metz,*

*Avec la collaboration active de:*

*- Annie Huvet, institutrice à l'antenne mobile scolaire de Nancy- Neuves Maisons (Meurthe et Moselle), formatrice associée au CEFISEM*

*- Sabine Humbert Claude, institutrice à l'antenne mobile scolaire de Toul (Meurthe et Moselle)*

*- Martine Gonzatto, institutrice de la classe d'accueil des enfants du voyage de Belleville (Meuse)*

*- Agnès Dubois, institutrice de la classe d'accueil des enfants du voyage de Thaon les Vosges (Vosges)*

*Les auteurs remercient vivement toutes celles et tous ceux qui, à titre divers, ont apporté leur contribution à ce travail.*

*Illustrations: extraits d'un ouvrage réalisé par les enfants du voyage de la classe d'accueil de Belleville sur Meuse: «Le voyage de la famille Kedrogomen*

*Annexes: "L'école pour avoir sa place ", extraits d'une brochure éditée par l'ONISEP*

*Mise en page et infographie: Francis Mabile : Service communication du Rectorat de Nancy - Metz*

Année 2000  
Impression en 2 000  
exemplaires

Imprimerie: CRDP de Lorraine - 95-99 rue de Metz - 54000 Nancy